



## **Bilan du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) de l'Aude 2021**

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) est un outil essentiel pour améliorer les conditions de travail et préserver la santé des agent(e)s.

À cet effet, il dispose de prérogatives conséquentes : il dispose de son propre budget, il est obligatoirement consulté en cas de projet important modifiant les conditions de travail et impactant la santé des personnels, il peut réaliser des expertises, il a un droit de regard sur l'organisation du travail entendue au sens de la charge de travail, du rythme de travail ou encore de la charge mentale associée.

Le droit à la protection de la santé est désormais centré autour de la prévention et les représentants de Solidaires Finances Publiques au CHSCT de l'Aude bataillent à chaque instance afin que la santé mentale et physique des agent(e)s soient au cœur des préoccupations.

Pour ce faire, le CHSCT de l'Aude examine lors de chaque session l'ensemble des mentions portées sur le Registre Santé et Sécurité au Travail (SST) : en particulier, nous nous assurons de la pertinence des réponses apportées par la Direction, ainsi que sa réactivité.

Les fiches de signalement rédigées par les agent(e)s sont également présentées à chaque session et permettent notamment de cibler les postes et services concernés par des risques psychosociaux.

Mais également d'interpeller la Direction sur les suites données à chaque signalement effectué.

Ces éléments permettent également d'orienter les droits de visite des sites par une délégation du CHSCT : en 2021, 3 visites ont ainsi été organisées suite à la création des SGC de Carcassonne et Limoux ainsi que du SdiF de l'Aude à Carcassonne.

Ces visites sur place constituent un moyen privilégié de constater une éventuelle problématique en termes de sécurité et/ou de santé au travail.

Elles doivent être également privilégiées lors d'un relogement ou de la création d'un service de façon à s'assurer des bonnes conditions d'installation et de travail des agent(e)s.

En cas de difficultés en la matière, n'hésitez pas à solliciter un membre du CHSCT pour demander cette visite.

Lors d'un accident grave dans un poste ou service (accident de service ou maladie à caractère professionnel), le CHSCT peut décider de mener une enquête dans le but de rassembler des informations sur les circonstances exactes d'un accident ou d'un signalement afin d'en rechercher les causes et de proposer des mesures correctives.

L'enquête du CHSCT porte sur les conditions de travail et de sécurité dans le service concerné : elle a pour objet d'analyser précisément l'évènement qui est susceptible de mettre en jeu la santé physique ou mentale des agent(e)s afin de proposer les actions de prévention appropriées permettant de réduire ou supprimer les risques identifiés.

1 visite en vertu du droit d'enquête a été réalisée en 2021 par le CHSCT de l'Aude.



Enfin, des crédits spécifiques sont attribués à chaque CHSCT.

En 2021, le budget annuel du CHSCT de l'Aude s'est élevé à 59 753€ et a permis de financer les actions suivantes :

- Sécurité = 3 970,50€
  - Trésorerie Carcassonne établissements hospitaliers : modification du sens des portes pour 3 259,91€
  - Brassards et signalétique sécurité incendie ensemble des sites du département : 710,59€
  
- Conditions de vie au travail = 46 003,68€
  - Ambiance thermique CFP Limoux (pose de stores) : 8 492,12€
  - Diagnostic amiante avant travaux cité administrative : 420€
  - Rénovation des sanitaires cité administrative : 30 462€
  - Changement ouvrant sanitaires Narbonne : 2 829,23€
  - Entretien des fontaines à eau ensemble des sites du département : 2 150€
  - Fauteuils ergonomiques suite demande médecin du travail : 992,07€
  - Rehausseurs d'écran portable : 492,12€
  - Lutrins : 166,14€
  
- Santé = 2 972,09€
  - Trousses de secours ensemble des sites du département : 1 379,69€
  - Fauteuil de transport : 418,80€
  - Maintenance défibrillateurs : 1 173,60€
  
- Formations 6 806€
  - Formation incendie Centre de Contact et Pierre Sémard : 1 746€
  - Maniement extincteurs Limoux, Narbonne, cité administrative et Narbonne : 2 910€
  - Formation « gestion du stress » : 2 150€

Il s'avère qu'en 2023, le CHSCT sera supprimé et remplacé par une instance dénommée Comité Social d'Administration (CSA), issu de la fusion des actuels Comité Technique Local (CTL) et CHSCT, qui ne disposera assurément pas des mêmes moyens, ni des mêmes prérogatives.

Aussi, les représentants Solidaires Finances Publiques comptent utiliser tous les outils à leur disposition dans le cadre du CHSCT en 2022 pour permettre le maintien de conditions d'exercice des missions convenable, dans le cadre de suppressions incessantes d'effectifs et de surcharge de travail considérable dans la plupart des postes et services du département.